

Qui est concerné ?

Les électeurs ayant changé d'adresse (dans la même commune ou dans une commune différente), les jeunes majeurs qui n'auraient pas été inscrits d'office, les personnes ayant acquis la nationalité française, les nouveaux électeurs n'ayant jamais été inscrits sur les listes électorales.

La démarche

- Se présenter à l'Hôtel de ville muni(e) des pièces justificatives ou donner procuration à un tiers (procuration datée et signée du mandant)
- Effectuer l'[inscription en ligne](#) [1]
- Adresser le formulaire ainsi que les justificatifs par courrier

L'inscription sur les listes électorales peut être réalisée toute l'année, la date limite d'inscription pour participer à un scrutin est fixée au 6^e vendredi précédant ce scrutin.

Pour voter aux élections législatives, les électeurs auront jusqu'au **vendredi 6 mai 2022** à minuit pour s'inscrire. **ATTENTION** : pour les inscriptions en ligne, ce délai est ramené au mercredi 4 mai à minuit.

NB : des dérogations à ces délais existent, veuillez contacter la mairie pour de plus amples renseignements.

Les pièces à fournir

Citoyens français

- Le formulaire d'inscription dûment complété (à télécharger ci-dessous)
- Votre pièce d'identité (carte ou passeport), en cours de validité ou expirée depuis moins de cinq ans ou un document justifiant de votre identité et de votre nationalité française.
- Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture d'électricité, eau, gaz, de téléphone fixe, quittance de loyer, avis d'impôt, attestation d'assurance habitation...)

Ressortissants européens souhaitant s'inscrire sur les listes complémentaires européennes et/ou municipales (à télécharger ci-dessous)

- Le formulaire d'inscription dûment complété (à télécharger ci-dessous), accompagné d'une déclaration attestant que vous n'êtes pas déchu de votre droit de vote dans votre pays d'origine
- Carte d'identité ou passeport délivrée par l'administration compétente de l'Etat dont vous possédez la nationalité ou titre de séjour en cours de validité
- Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture d'électricité, eau, gaz, de téléphone fixe, quittance de loyer, avis d'impôt, attestation d'assurance habitation...)

Documents à télécharger :

- Demande d'inscription sur les listes électorale d'un citoyen français

The image shows a thumbnail of a French administrative form titled 'Formulaire d'inscription sur les listes électorales'. It is a multi-section form with various fields for personal information, including name, address, date of birth, and marital status. It also includes checkboxes for voting preferences and a section for the voter's signature. The form is designed for citizens to register for the electoral roll.

formulaire_inscription_listes_electorales.pdf

Poids : 282.67 Ko

[Téléchargement](#) [2]

- Demande d'inscription sur les listes complémentaires européennes

Page 3 sur 6

formulaire_electeurs_europeen_municipales.pdf

Poids : 281.82 Ko

[Téléchargement](#) [4]

Vous souhaitez savoir si vous êtes bien inscrit(e) sur les listes électorales ?

Il vous suffit de [cliquer sur ce lien](#) [5] et de saisir les informations relatives à votre état civil (nom, prénom(s), sexe et date de naissance) pour consulter votre situation électorale.

Vous souhaitez voter par procuration ?

Consulter toutes les informations utiles en cliquant sur [ce lien](#) [6].

En savoir plus

[Site du service public.](#) [7]



LE VOTE PAR PROCURATION



QU'EST-CE QUE C'EST ?

Si vous êtes absent le jour du vote, la procuration vous permet de vous faire représenter par un autre électeur.

Faites votre procuration le plus tôt possible, des délais de traitement et d'acheminement sont à prévoir !

À QUI POUVEZ-VOUS LA DONNER ?



La personne doit être inscrite sur les listes électorales de la même commune (mais pas forcément dans le même bureau de vote)

Elle n'aura besoin d'aucun document pour voter à votre place

N'oubliez pas de la prévenir car elle n'en sera pas informée !

OÙ POUVEZ-VOUS LA FAIRE ?



**Tribunal
d'instance**



**Brigade de
gendarmerie**



**Commissariat
de police**

QUELLES SONT LES PIÈCES À FOURNIR ?



**Formulaire à remplir
sur place ou sur Internet**

disponible sur le site
www.demarches.interieur.gouv.fr



**Pièce
d'identité**
carte d'identité
ou passeport

**ÉLECTIONS MUNICIPALES
15 ET 22 MARS 2020**

S'inscrire Leave this field blank

URL de la source (modifié le 04/05/2022 - 08:45): <https://www.monsenbaroeul.fr/vivre-mons-en-baroeul/services-et-e-services/service-accueil-monsois-interservices/inscription-sur>

Liens

[1] [https://www.service-public.fr/compte/se-](https://www.service-public.fr/compte/se-connecter?targetUrl=/loginSuccessFromSp&typeCompte=particulier)

[connecter?targetUrl=/loginSuccessFromSp&typeCompte=particulier](https://www.service-public.fr/compte/se-connecter?targetUrl=/loginSuccessFromSp&typeCompte=particulier)

[2] https://www.monsenbaroeul.fr/sites/default/files/atoms/files/formulaire_inscription_listes_electorales_0.pdf

[3] https://www.monsenbaroeul.fr/sites/default/files/atoms/files/formulaire_electeurs_europeen_europeennes.pdf

[4] https://www.monsenbaroeul.fr/sites/default/files/atoms/files/formulaire_electeurs_europeen_municipales_0.pdf

[5] <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

[6] <https://www.maprocuration.gouv.fr/>

[7] <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47>